Projet financé par
l'Union européenne

EUROMED

PROJET EUROMED JUSTICE III

RÉUNION TECHNIQUE DE MISE À JOUR

Barcelone (ES), le 30 septembre 2014

ORDRE DU JOUR

Lundi 29 septembre 2014

20h00 – 22h00 Dîner de bienvenue

Mardi 30 septembre 2014

09h00 – 09h30 **Enregistrement des participants**

09h30 – 09h45 **Discours de bienvenue**

Peter GOLDSCHMIDT, Superviseur du Projet EuroMed Justice III, Directeur du Centre européen de la magistrature et des professions juridiques, IEAP Luxembourg.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'équipe, Projet EuroMed Justice III.

09h45 – 10h00 **Présentation des participants**

10h00 – 10h30 **Présentation générale de la période de prolongation et des activités futures qui seront mises en oeuvre pendant cette dernière phase du projet.**

Andrés SALCEDO VELASCO

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS, Responsable de formation, Projet EuroMed Justice III.

10h30 – 11h30 ***Composante 1 : Accès à la justice et aide judiciaire***

Atelier 1

Préparation de la prochaine activité : Qualité de la justice et politique judiciaire, gouvernance et compétences du pouvoir judiciaire, et programmation législative pour l'administration de la justice et le pouvoir judiciaire.

Discussion générale et suggestions.

11h30 – 12h00 Pause café

12h00 – 13h00 ***Composante 2 : Résolution des conflits transfrontaliers en matière familiale***

Atelier 2

Préparation de la prochaine activité : règlements transfrontaliers de l'UE, des Etats membres de l'UE et des pays partenaires du Voisinage Sud, et conflits transfrontaliers en matière familiale.

Discussion générale et suggestions.

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 15h30 ***Composante 3 : Droit pénal et droit pénitentiaire***

Atelier 3

Préparation de la prochaine activité : pour un statut juridique global des victimes dans lequel une place spéciale est réservée à la violence de genre, à la violence interfamiliale et aux victimes du terrorisme.

Discussion générale et suggestions.

15h30 – 16h00 Pause café

16h00 – 16h15 **Présentation des visites d'étude**

Discussion générale et suggestions.

16h15 – 17h00 **Session plénière**. **Conclusions.**

17h00 – 18h00 **Clôture de la réunion.**

****

Objectifs de la réunion

Après une période d'exécution du projet de plus de deux ans, nous estimons qu'il est à présent indiqué d'un point de vue stratégique d'organiser une réunion avec les personnes clefs des pays bénéficiaires qui sont impliquées dans la mise en œuvre du Projet Euromed Justice III. L'objectif général de cette réunion est double :

- présenter et discuter la phase de prolongation proposée du projet, y compris les activités contenues dans cette proposition, et obtenir leur soutien pour la mise en oeuvre de la période de prolongation ; et
- jeter les bases pour une interaction accrue à la fois avec les bénéficiaires et parmi eux dans le cadre des activités du projet, et partant obtenir des synergies et un engagement en faveur de la mise en œuvre de la phase de prolongation.

A cet égard, et parmi les principales questions qui seront discutées durant la réunion, il y a lieu de mentionner :

a) une session introductive fournissant une présentation générale de la période de prolongation qui mettra en perspective les activités réalisées jusqu'ici et la proposition du Consortium pour les activités futures à organiser durant la période de prolongation ;

b) une session consacrée à préparer l'atelier/le séminaire de formation intitulé « La qualité de la justice et la politique judiciaire, gouvernance et compétences du pouvoir judiciaire, et programmation législative pour l'administration de la justice et le pouvoir judiciaire » ;

c) une session consacrée à préparer l'atelier/le séminaire de formation intitulé : « Les règlements transfrontaliers de l'UE, des Etats membres de l'UE et des pays partenaires du Voisinage Sud, et les conflits transfrontaliers en matière familiale » ;

d) une session consacrée à préparer l'atelier/le séminaire de formation intitulé « Pour un statut juridique global des victimes dans lequel une place spéciale est réservée à la violence de genre, à la violence interfamiliale et aux victimes du terrorisme, et autres catégories » ; et

e) préparation des visites d'étude.

Méthode de travail

Sur le plan de la méthodologie, cette activité devra permettre des interventions plus nombreuses et plus approfondies de la part des participants. La réunion vise à encourager les représentants des pays bénéficiaires à tenir des discussions en petits groupes et en plénière, et à formuler un certain nombre de suggestions sur des questions présentant un intérêt commun et qui sont une préoccupation commune pour l'ensemble des pays partenaires du Voisinage Sud. Le but ultime est de développer davantage et de renforcer le secteur de la justice et la coopération judiciaire transfrontière.

En outre, cette réunion sera l'occasion d'introduire et de discuter les thèmes et la méthodologie des séminaires de formation et des visites d'étude qui sont prévus pour la phase de prolongation du projet.

S'agissant de la méthodologie, nous invitons les participants des pays bénéficiaires à faire des interventions mieux ciblées et nous leur laisserons davantage de temps pour les discussions et les échanges.

Participants

Pour **cette réunion,** nous envisageons **jusqu'à 4 représentants clefs de chaque pays partenaire du Voisinage Sud**. Nous pensons ici au Coordinateur national du projet dans chaque pays bénéficiaire et à un dirigeant ou à un autre participant de haut niveau ayant participé aux activités réalisées sous une ou plusieurs composantes du projet, et /ou un haut représentant du Conseil de la magistrature, un haut représentant de la Cour suprême ou du Bureau du procureur ou du Conseil d'Etat ou d'une institution équivalente, et un représentant des Conseils des barreaux au niveau le plus élevé possible.

Les experts devront avoir le profil requis, posséder une bonne vision et une connaissance approfondie, et avoir une solide expérience dans ce domaine. Ils doivent aussi être disposés à livrer une contribution utile à la réunion.

La qualité des experts proposés est la principale garantie de voir nos efforts au cours de cette réunion aboutir à une bonne analyse et à un diagnostic correct de la situation dans les domaines abordés, et permettre un échange d'informations à la fois utiles, fiables et précises.

Dans la mesure du possible, un bon niveau oral et écrit du français et de l'anglais est requis (au moins les communications/contributions écrites devront se faire en français ou en anglais).

Langues de travail

Français, anglais et arabe avec interprétation simultanée pendant toute la durée de la réunion.

HOTEL CATALONIA

PLAÇA CATALUNYA

C/ Bergara, 11

Barcelona 08002

Tel: +34 93 301 51 51

www.hoteles-catalonia.com